

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST VINCENT DE BARBEYRARGUES**

Séance du 11 Juillet 2017

Convocation du 30 Juin 2017

N° 11-07-2017/10

L'an Deux Mil Dix-sept et le Onze Juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de ST VINCENT DE BARBEYRARGUES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Véronique TEMPIER, Maire.

Nombre de Conseillers **Présents** : Mmes V. TEMPIER, D. PALLARÈS, C. DELAVOIE, A. COULERIE A. TASSIN, Annie SAUVAIRE, Mrs F. CAUSSIL, E. DENEVE, JP. NÉDELLEC, B. GIRARDOT, J. CAMMAL, H. PELLETIER (arrivé à 18h41)
 En exercice : 15
 Présents : 12 **Absents** : Madame L. GOT, Mrs Antoine SAUVAIRE, C. LUGAGNE.
 Votants : 12 POUR **Secrétaire** : Madame Dominique PALLARÈS.

Objet : Tarifs ALSH primaire de Saint Vincent de Barbeyrargues.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la modification des rythmes scolaires entraîne la réouverture du centre de loisirs de Saint Vincent de Barbeyrargues le mercredi.

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 19 décembre 2016, une tarification modulée a été mise en place suivant les quotients familiaux. Elle ajoute qu'il convient de mettre en place des tarifs différenciés pour les résidents de la commune et les non résidents à la fois à la demi-journée, à la journée, et à la semaine.

Elle propose les tarifs comme suit :

| Quotient familial par tranche | Tarif à la demi-journée | | Tarif à la journée | | Tarif à la semaine | |
|-------------------------------|-------------------------|--------------|--------------------|--------------|--------------------|--------------|
| | Résident | Non résident | Résident | Non résident | Résident | Non résident |
| Q1 : - de 500 € | 6,00 € | 8,00 € | 9,00 € | 11,00 € | 45 € | 55,00 € |
| Q2 : de 501 € à 900 € | 7,00 € | 9,00 € | 10,00 € | 12,50 € | 50 € | 62,50 € |
| Q3 : de 901 € à 1200 € | 8,00 € | 10,00 € | 11,00 € | 14,00 € | 55 € | 70,00 € |
| Q4 : de 1201 € à 1500 € | 8,00 € | 10,00 € | 11,60 € | 15,00 € | 58 € | 75,00 € |
| Q5 : + de 1501 € | 8,00 € | 11,00 € | 12,00 € | 16,00 € | 60 € | 80,00 € |

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

- ◆ **FIXE LES TARIFS** à compter du 1^{er} septembre 2017 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- ◆ **DIT QUE** les employés communaux de Saint Vincent de Barbeyrargues pourront bénéficier du prix fixé « Résident » pour leurs enfants.

Ainsi délibéré les jours mois et an que dessus,
 Pour extrait conforme.
 Madame le Maire,
 Véronique TEMPIER

Accusé de réception en préfecture
 034-213402902-20170711-11072017-10-DE
 Date de télétransmission : 04/08/2017
 Date de réception préfecture : 04/08/2017